

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 21 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 V 185 Vœu relatif au fonctionnement des accès aux transports en commun sous la Canopée des Halles.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que :

Les nouveaux escalators de la porte Lescot reliant la rue Lescot au niveau -1 du Forum, qui permettent ensuite l'accès au RER, ont été remis par la SemPariSeine à Unibail, le gestionnaire du centre commercial de la Canopée des Halles, le 5 avril dernier ;

Or pour une raison non précisée, Unibail a décidé à ce jour de ne pas ouvrir ces escalators au public, sans donner d'information sur les raisons de ce refus d'ouverture ;

Par ailleurs, les ascenseurs de la porte Lescot qui desservent le niveau -4 et permettent un accès direct au RER ont été ouverts mais sont tombés en panne quelques jours plus tard et demeurent depuis plusieurs semaines, eux aussi, inaccessibles ;

Cette situation est particulièrement préjudiciable aux usagers des transports en commun en situation de handicap ou à mobilité réduite ;

L'accès au centre commercial menant au RER sous la Canopée depuis le jardin, s'effectue par un escalator unique ; cet accès fait l'objet d'un contrôle des sacs et bagages ce qui entraîne, à certaines heures de véritables bouchons humains obligeant à patienter ;

Cet accès est de plus interdit par Unibail – sans justification – aux usagers des transports en commun souhaitant emprunter le RER avec leur vélo ;

Sur proposition de M. Jacques BOUTAULT et des élu-e-s du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

La Maire de Paris agisse pour qu'Unibail tienne compte, dans sa gestion des accès au RER, de l'intérêt des usagers des transports publics.